

Image not found or type unknown



Résolution d'une vente par un vendeur

Par **oj69**, le **10/07/2017 à 16:14**

Bonjour,

Quelles ont les raisons valables qui peuvent amener un vendeur à demander la résolution de la vente d'un terrain?

Merci pour vos réponses :)

Par **morobar**, le **10/07/2017 à 17:02**

Bonjour,;

Le défaut de paiement, la rescision pour lésion par exemple.

Ou être trompé dans les conditions requises pour la vente.

Pour l'annulation code civil 1178

Pour les conditions 1128

Par **oj69**, le **10/07/2017 à 17:35**

Merci pour votre réponse,

Qu'entendez-vous par être trompé dans les conditions requises pour la vente?

Par **morobar**, le **10/07/2017** à **17:44**

C'est le vice du consentement.

L'acheteur a trompé le vendeur par une manœuvre de sorte d'obtenir une vente qui n'aurait pas eu lieu sans cette manœuvre.

C'est un exemple, car la vente n'est pas parfaite si les conditions suivantes ne sont pas réunies.

Sont nécessaires à la validité d'un contrat :

- 1° Le consentement des parties ;
- 2° Leur capacité de contracter ;
- 3° Un contenu licite et certain.

Par **oj69**, le **10/07/2017** à **19:09**

Quels exemples peut-on trouver de ventes de terrains annulées à posteriori?

Comment analyser si une condition peut être considérée comme abusive ou pas?

Par **morobar**, le **11/07/2017** à **08:22**

Je vous laisse rechercher des jurisprudences sur le net en choisissant soigneusement les termes:

- * jurisprudence rescision pour lésion
- * jurisprudence annulation pour vice du consentement
- * jurisprudence annulation pour défaut de capacité

Une condition peut être considérée comme abusive si elle provoque un déséquilibre manifeste au détriment d'une des parties.

En matière commerciale on évoque une disposition léonine.

C'est souvent le cas lorsque les parties sont de taille différente et que l'une s'impose de ce fait.